



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Association des collèges communautaires du Canada
Au service des collèges, instituts, cégeps, collèges universitaires et collèges polytechniques du Canada

200-1223 rue Michael St. N., Ottawa, Ontario, Canada K1J 7T2 Tel./Tél.: (613) 746-2222 Fax/Téléc.: (613) 746-6721 www.accc.ca

L'ACCC recommande d'amorcer un dialogue national au sujet de la pénurie de compétences de haut niveau

Ottawa, le 1^{er} septembre 2010 – Dans son mémoire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, l'ACCC recommande d'amorcer un dialogue national en vue d'établir un plan d'action pour atténuer le choc démographique imminent et la pénurie connexe de compétences de haut niveau qui nuiront à l'économie canadienne. Le premier baby boomer atteindra l'âge de 65 ans en 2011 et des millions d'autres prendront leur retraite peu de temps après.

À l'heure actuelle, 44 pour cent des Canadiens ne font pas partie de la population active, une proportion qui pourrait augmenter à 57 pour cent d'ici 2026. D'après un rapport de M. Rick Miner, consultant et éducateur, les employeurs canadiens feront face à une pénurie de 1,2 million de travailleurs qualifiés d'ici 2021.

Dans son analyse, M. Miner indique qu'en raison de la pénétration de la technologie dans tous les secteurs, les employeurs auront besoin d'un plus grand nombre de diplômés du postsecondaire. En 2031, on estime qu'au moins 77 pour cent des nouveaux emplois nécessiteront un diplôme d'études postsecondaires. À l'heure actuelle, environ 60 pour cent des Canadiens âgés entre 25 et 64 ans ont terminé des études postsecondaires. Pour demeurer concurrentiel, le Canada doit accroître son taux de participation aux études postsecondaires.

Une condition nécessaire pour atténuer la crise serait d'élargir l'accès aux études postsecondaires aux groupes qui ont généralement de la difficulté à percer sur le marché de l'emploi, comme les immigrants, les Autochtones, les personnes handicapées et ceux qui ont un faible taux d'alphabétisation.

Les collèges canadiens offrent des services d'éducation postsecondaires accessibles et à faible coût et des possibilités de formation continue aux personnes de tous les âges. Ils viennent en aide aux populations marginalisées en leur permettant d'obtenir un diplôme. La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante souligne que les diplômés des collèges sont plus en demande que les diplômés universitaires et ce, dans une proportion de six pour un, pour combler les pénuries de compétences de haut niveau. Bien au-delà de 90 pour cent des diplômés collégiaux obtiennent un emploi dans un délai de six mois.

«Malheureusement, les collèges continuent de faire face à des problèmes de capacité», déclare James Knight, le président-directeur général de l'ACCC. «Des dizaines de milliers d'étudiants qualifiés sont refusés ou relégués sur des listes d'attente qui se sont allongées davantage en raison de la récession. Les demandes d'inscription pour le semestre d'automne 2010 ont augmenté considérablement dans toutes les régions et dans tous les programmes, mais beaucoup trop d'étudiants potentiels sont déçus.»

«Manifestement, les collèges ont un rôle central à jouer pour atténuer la pénurie de compétences de haut niveau, mais le défi majeur de former un plus grand pourcentage de diplômés Canadiens nécessitera un plan d'action pancanadien auquel devront participer tous les ordres de gouvernement, les établissements d'enseignement, le secteur privé et la société civile. D'où notre demande pour un dialogue national», a précisé M. Knight.

Dans son mémoire, l'ACCC demande également des investissements pour commercialiser le système d'éducation canadien à l'échelle internationale. Les étudiants étrangers contribuent actuellement 6 milliards de dollars à notre économie, mais le Canada perd des parts de marché au profit de concurrents plus persuasifs.

Les autres recommandations comprennent des mesures pour encourager les étudiants canadiens à étudier à l'étranger, l'élimination du plafond sur le financement du Programme de soutien aux étudiants de niveau postsecondaire visant les Indiens inscrits et Inuits, des investissements dans les programmes pour les Autochtones et les services aux collèges, et des mesures pour aider les collèges à offrir des services de recherche appliquée et de commercialisation aux PME.

-30-

Le mémoire de l'ACCC est accessible en ligne à : http://www.accc.ca/ftp/briefs-memoires/201008_FinanceBrief-fr.pdf

Renseignements : Debby Duford, ACCC
Tél. : 613-746-2222, poste 3116